



## FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

3-5 rue Saint-Fargeau

75020 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 43 58 96 92

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 janvier 2009

### RÉSOLUTION ENCOURAGEANTE DU PARLEMENT EUROPÉEN : VERS UN DIALOGUE STRUCTURÉ AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Parlement européen vient d'adopter le 13 janvier à une majorité écrasante le rapport de l'eurodéputé socialiste Genowefa Grabowska<sup>1</sup>, appelant à un dialogue civil structuré entre les institutions européennes et la société civile, comme l'invite le Traité consolidé de l'Union européenne dans son article 11.

Ce rapport vise à renforcer les procédures de consultation et rapprocher les citoyens de la prise de décision politique, proposant notamment l'adoption d'un accord interinstitutionnel pour la désignation des organisations représentatives de la société civile, éligibles au dialogue avec les institutions européennes. Le Parlement européen invite également la Commission à reprendre le dossier du statut de l'Association européenne « afin que les organisations européennes de la société civile puissent avoir recours à une base juridique commune ».

Le Forum Civique Européen, réseau transnational d'associations et d'ONG engagées sur des questions d'éducation à la citoyenneté salue l'adoption de ce texte à la veille des élections européennes, marquant une étape importante dans la reconnaissance du rôle des associations dans le fonctionnement démocratique de nos sociétés.

Depuis sa création, le Forum s'attache à favoriser l'émergence de nouvelles formes de gouvernance européenne plus participatives complémentaires des formes représentatives. La résolution du Parlement européen est un encouragement à continuer son action.

Les élections européennes sont un moment d'expression des préoccupations et des principales revendications des associations et ONG européennes vis-à-vis des candidats qui se présentent aux suffrages de leurs concitoyens. Pour cette raison, **le Forum Civique Européen organise, avec de nombreuses plateformes et réseaux européens** qui partagent la volonté de faire pleinement reconnaître la parole associative à toutes les étapes de la décision et de l'application des politiques européennes, **le 14 avril 2009 à Bruxelles dans l'hémicycle du Comité économique et social européen une journée des acteurs associatifs de la société civile.**

Cette rencontre sera l'occasion **d'échanger avec des représentants des institutions européennes et des partis politiques autour d'un manifeste commun pour la mise en œuvre du dialogue civil européen.** La résolution du Parlement européen montre que ce dialogue pourrait être rapidement fructueux.

#### Pour plus d'information :

Alexandrina Najmowicz - Coordonnatrice

[anajmowicz@civic-forum.eu](mailto:anajmowicz@civic-forum.eu) / [www.civic-forum.eu](http://www.civic-forum.eu)

Tél. : 01 43 58 96 92 / Fax : 01 43 58 97 88

<sup>1</sup> Rapport du 4 décembre 2008 sur les perspectives de développement du dialogue civil dans le cadre du Traité de Lisbonne.